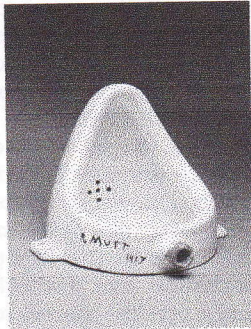


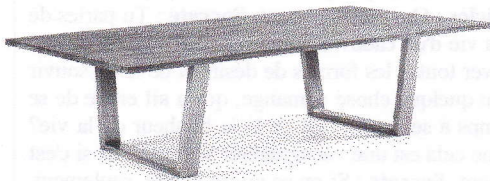
Cours Art Séries technologiques



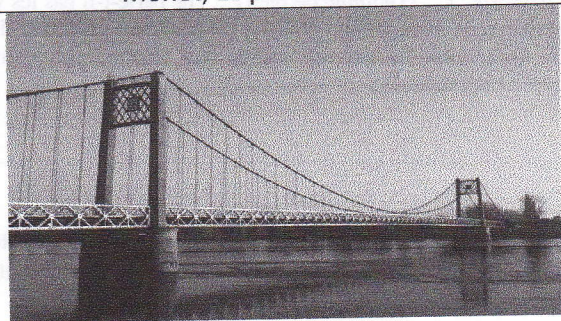
Fontaine, Duchamp (1917)



Dessin d'enfant



Monet, Le pinceau d'Annie



Question 1 : à partir de ces photos, essayez de définir l'art !

Question 2 : qu'est-ce qui, dans ces photos, n'est pas, selon vous, de l'art ? pourquoi ?

1) Kant, les beaux-arts sont les arts du génie

Bilan de la réflexion sur les photos :

- Beau
- Non utile
- Savoir-faire
- Talent
- Construit par l'homme
- Non naturel

La définition de l'art ne va vraiment pas de soi, n'y a-t-il pas plusieurs ? (cf. Extrait Julia Roberts)

Définitions de l'art :

- (1) Originellement, le mot « art » ne se distinguait guère de la technique (activité de transformation du donné naturel);
- (2) l'art a d'abord désigné le métier, la maîtrise des procédés visant à atteindre une fin.

- Aristote et la « poésis » : production d'objets (en cela, le boulanger comme le peintre font de l'art)  
 - H. Arendt et le mot « œuvre » :  
 Une œuvre est ce qui est fait par l'homme, pour l'homme. Par l'œuvre, qui englobe l'art et la technique, il s'agit d'humaniser la nature. Cela revient à dire que l'homme, en produisant/fabriquant certaines choses, laisse des traces durables de son activité dans le monde, fabrique même un monde proprement humain à côté du monde naturel. C'est ce qu'on appelle « œuvre », et ce serait le sens propre du terme de poésis : on fabrique quelque chose, en vue d'un résultat qui dure, en vue de la création de choses nouvelles.

(3) Aujourd'hui on entend par là les « beaux-arts », activité libre, détachée de la vie ordinaire, et de ses fins utilitaires (création d'objets dotés de qualités esthétiques, destinés à la contemplation, à plaire, à l'expression des sentiments individuels de l'artiste, etc.).

(4) Définition la plus générale : Manière de s'exprimer dans un matériau sensible. Manière de spiritualiser la matière.

Manière de communiquer entre nous « sensible » et subjective... mais la subjectivité est alors partageable !

Kant, Critique de la faculté de juger, §46, « Les beaux arts sont les arts du génie » :  
 « ... les beaux-arts ne sont possibles qu'en tant que productions du génie. Il en ressort : 1- que le génie est un talent qui consiste à produire ce pour quoi on ne saurait donner de règle déterminée ; il n'est pas une aptitude à quoi que ce soit qui pourrait être appris d'après une règle quelconque ; par conséquent, sa première caractéristique doit être l'originalité ; 2- que, dans la mesure où l'absurde peut lui aussi être original, les productions du génie doivent être également des modèles, i.e., être exemplaires ; sans être elles-mêmes créées par imitation, elles doivent être proposées à l'imitation des autres, i.e., servir de règle ou de critère (...); 3- que le génie n'est pas lui-même en mesure de décrire ou de montrer scientifiquement comment il crée ses productions et qu'au contraire c'est en tant que nature qu'il donne les règles de ses créations ; par conséquent, le créateur d'un produit qu'il doit à son génie ignore lui-même comment et d'où lui viennent les idées de ses créations ; il n'a pas non plus le pouvoir de créer ses idées à volonté ou d'après un plan, ni de les communiquer à d'autres sous forme de préceptes qui leur permettraient de créer de semblables productions (c'est sans doute la raison pour laquelle le génie vient de génies, qui désigne l'esprit que reçoit en propre un homme à sa naissance pour le protéger et le guider, et qui est la source d'inspiration dont proviennent ces idées originales) ; 4- qu'à travers le génie la nature prescrit ses règles non à la science, mais à l'art, et dans le cas seulement où il s'agit des beaux-arts. »

A la question de savoir ce qui différencie la production artistique, donc les œuvres artistiques, de toute autre production d'objet, et des autres espèces d'œuvres, on peut répondre, avec Kant, que les beaux-arts sont les arts du génie (originellement, part divine de l'homme).

- Le génie se définit d'abord comme original...  
Entière liberté (pas de règles ni de modèles)

- Problème : si l'originalité consiste à s'affranchir de la norme, à se distinguer de tout ce qui a été déjà fait, alors la folie est originale ! La capacité de donner ses règles à l'art ; le génie est donc un original « original », exemplaire, en ceci qu'il devient un modèle pour la postérité. Ce n'est pas une liberté de faire n'importe quoi puisque si ce qu'il fait n'est pas assez talentueux ou innovant, on ne retiendra pas son œuvre... Ce seront les procédés qui pourront être imités et devenir règles de école

- Désigne un savoir-faire artistique, qui n'obéit pas à des règles claires, qui ne respecte pas une certaine procédure de fabrication (le génie ignore comment il fait ce qu'il fait)

C'est le talent naturel. Le génie ignore comment il produit son œuvre, et ne peut transmettre son génie (il suit en effet des règles informulables, non seulement pour lui-même mais pour les autres). Cf. la « manière » : façon propre à l'artiste d'agencer les moyens dont il dispose pour parvenir au résultat. La est le paradoxe de l'art : « seul ce qu'on possède pas l'habileté de faire, même si on le connaît de la manière la plus parfaite, relève de l'art » (i.e. : on peut savoir théoriquement comment faire, et ne pas pouvoir le faire).

Cf. l'imitation d'école : elle en reste au procédé ; les élèves de Vinci, par exemple, maîtrisaient le clair-obscur, la gradation insensible de la lumière la plus claire à l'ombre la plus épaisse ; mais dans l'œuvre de Vinci, la spiritualité fait corps avec la matière, irradie toute la figure, pas dans l'œuvre, par exemple, de Luini.

- Pourquoi cette idée de recours à la nature :
  - C'est quelque chose d'inné (ingenium)
  - La nature est spontanée ; rien ne paraît pénible ni contraint (cf. pas travail « scolaire »)
  - Fait des choses sans le savoir (à cette seule différence que le génie sait qu'il fait une œuvre d'art mais ne sait pas comment il fait !?)

2) comment rendre compte de l'art contemporain ? aujourd'hui, on peut parler de la « homme » idée, l'idée que personne d'autre n'a eue... et d'un jeu qui consiste à modifier ses propres règles en permanence

Pierre Mémarid, catalogue de l'exposition Générique, vers une solidarité opérationnelle, Mécymac, abbaye St André, Centre d'art contemporain, 1992, Article « La guerre des définitions », p. 102  
 Yoon Ja et Paul Devantour considèrent l'art comme un jeu dont le but serait simplement d'en modifier les règles. Ce n'est évidemment pas simple dans la mesure où l'opération de redéfinition des règles ne peut se jouer que dans le plus strict respect de ces mêmes règles. D'autre part aucun joueur ne peut l'emporter s'il oublie que l'imprévisible d'une remise en cause des règles n'est peut-être en soi qu'une règle provisoire parmi d'autres. En cessant toute production artistique personnelle Yoon Ja et Paul Devantour n'en ont pas pour autant renoncé à gagner à ce jeu difficile. Ils estiment au contraire que si les vainqueurs ont jusqu'à présent toujours joué en proposant de nouveaux objets qui en s'imposant comme art en transformant la définition, il est devenu aujourd'hui dérisoire de proposer son propre petit objet breveté sur un terrain déjà définitivement encombré : l'élasticité formidable du concept d'art n'est plus à démontrer

à coutume d'associer l'art au beau. Certes, on dit de certaines choses ou personnes, hors du domaine de l'art, qu'elles sont belles ou pas. Mais en même temps, quand on emploie le terme d'œuvre d'art, les idées de quelque chose d'exceptionnel, et de quelque chose de « beau », sont véhiculées.

- On a vu dans l'histoire que depuis l'art contemporain, le caractère exceptionnel de l'art, de l'artiste, n'est plus un critère adéquat pour qualifier l'art.
- On a dit que l'art c'est tout simplement un moyen d'expression sensible, qui obéit à une certaine intention.

- Mais quelle intention ? Faire beau ? Plaire ?

si sûr, puisque l'œuvre est souvent destinée à nous questionner seulement (cf. Fontaine de Duchamp). Personne n'aurait idée de dire de cette œuvre « qu'elle est belle » ! Ni même « qu'elle est laide » ! La beauté ne semble donc pas non plus un caractère adéquat à déterminer les caractéristiques d'une œuvre d'art.

- **Problème** : On dira tout de même que l'œuvre d'art étant quelque chose de sensible, elle ne s'adresse pas à notre intellect avant tout, elle n'est par exemple pas « vraie » ou « fausse » !

le s'adresse tout de même de manière privilégiée à notre sensibilité/subjectivité. En art, un artiste s'adresse à un individu, le communauté d'individus, c'est une subjectivité qui s'adresse à d'autres subjectivités, sur le mode de la subjectivité. On verra alors tout de même, sinon, de beauté, d'appréciation sensible d'une œuvre d'art. Quand je me promène au musée, quand j'écoute de la musique, quand je vais au théâtre, je ne peux tout de même laisser mes sens ou ma sensibilité en veille ! tant sinon lire une théorie de l'art, une critique de l'œuvre, etc. Ainsi, on retiendra tout de même que quand une œuvre d'art s'adresse à son public, celle-ci procure sur ce public un effet **esthétique** : on dit qu'elle nous plaît ou pas, qu'elle est belle, qu'elle est sublime. Il ne

- **Questionnement directeur** : qu'est-ce que le beau ?

aut-être la beauté est-elle quelque chose de plus général que le simple fait de « plaire » ? Et, surtout, la beauté ne diffère-t-elle pas du simple fait de plaire aux sens, comme s'il s'agissait de saliver à la vue ou à l'écoute d'une œuvre, mais on n'importe, on est omu, etc.

ref : le jugement c'est beau consiste-t-il à dire que ça me plaît ? Plaisir sensible, ou intellectuel ?

à beauté est-elle une propriété inhérente à l'objet, ou bien n'existe-t-elle que dans notre esprit ?

njeu : peut-on s'entendre sur la beauté de quoi que ce soit ?

- A. Sommes-nous déterminés à trouver quelque chose « beau » ?

1) **Déterminisme physiologique et biologique – beauté et harmonie**

- Cf. fiche symétrique : beauté = « harmonie », « perfection » : est belle, l'organisation des formes structurées...

semblerait que nous ne puissions être libres de trouver quelque chose de beau ou pas ; nous prenons naturellement plaisir à l'organisation de telle organisation des formes, qui procurent un sentiment de détente, de sécurité...

- Cf. recherches sociologiques contemporaines : le beau serait une sorte de déterminisme biologique, destiné à la reproduction de l'espèce

2) **Problème** : le beau, un jugement de connaissance ? le beau, entièrement objectif ?

Conséquence n°1

qui est beau est conforme à certaines règles ou concepts... le scientifique peut alors connaître le beau qui existerait « en soi », indépendamment de nous ! Le beau serait inamissable ! (note : ici, on peut dire à la fois « c'est beau » et « ça ne me plaît pas »), puisque la beauté ne dépend pas de nous ! elle se connaît, elle ne se « sent pas » !).

Conséquence n°2

La beauté serait alors la même pour tous (dans les sociétés et dans le cours de l'histoire).

Or : ne manque-t-il pas ici quelque chose ?

Or : ne manque-t-il pas ici quelque chose ?

beau ce qui nous procure une sensation agréable. Dès lors, la beauté, si elle a à voir avec l'agréable, est subjective. (Elle dépend de chacun)

effet, on sait que les critères du beau n'ont pas cessé de varier dans le temps et dans l'espace ! La beauté est culturelle !

IR : Alors, la beauté, plutôt subjectif qu'objectif ? Etudions ce point à travers la thèse de Kant sur la beauté dans la Critique de la faculté de juger.

- B. **Quand nous disons que la beauté est entièrement subjective, au sens de propre à chacun, nous confondons « beau » et « plaisir matériel » ; cf. Kant, Critique de la faculté de juger**

1) Texte 1 : la distinction plaisir matériel et plaisir sensible

Est beau ce qui procure un **plaisir esthétique** ; c'est bien un plaisir sensible, mais pas un plaisir matériel. Pour bien nous faire comprendre cette distinction, Kant dit que le premier plaisir est désintéressé, et le second, intéressé. Pour bien comprendre ce que Kant entend par « plaisir sans intérêt », il faut savoir ce qu'il entend par « intérêt ».

Est intéressé un plaisir dans lequel vous prenez intérêt à l'existence de la chose, quand vous la désirez.

Par contre, un plaisir est désintéressé, esthétique, quand on ne porte aucune attention à l'existence ou à la possession de l'objet. C'est ce qui s'appelle contempler quelque chose. Quand une chose vous procure un tel plaisir, et que vous dites « c'est beau », seuls comptent le pur spectacle de la chose, et l'état d'esprit qui l'accompagne.

Plaisir sensible certes	Mais pas matériel
Désintéressé (indifférence à l'existence de la chose) ; jugement libre, impartial ; on contemple	Intéressé ; on veut, on désire ; jugement qui dépend de ma constitution physique ou de normes extérieures à moi : cf. agréable, utile, et bien (plaisir des sens, moyen à utiliser, but à attendre)

Vous allez objecter que quand vous jugez que telle jeune fille est belle, ou que telle robe est belle, vous les désirez. Mais ce que veut dire Kant, c'est que, pour juger de façon objective et impartiale de la beauté de quelque chose, vous devez être indifférent à son existence. Sinon, vous ne portez pas un jugement esthétique. Le jugement esthétique « pur » doit être « libre ».

Cela permet à Kant de distinguer la satisfaction esthétique de la satisfaction liée à l'agréable, à l'utile, et au bien :

« Est agréable ce qui plaît aux sens dans la sensation » : c'est le plaisir des sens, qui suppose l'existence de l'objet ; j'ai besoin alors que l'objet existe ; mais alors, je ne suis pas libre, et mon jugement est intéressé. Exemple de jouissance non esthétique : un simple plaisir du corps. Quand vous mangez des fraises, et qu'elles vous plaisent, vous allez dire : dites « ces fraises sont bonnes », vous n'allez pas dire « ces fraises sont belles » ! (« c'est bon » exprime l'effet que font sur vos papilles gustatives les molécules du sucre)

Ce que nous jugeons utile et bien est nécessairement quelque chose dont nous voulons ou pourrions vouloir l'existence, soit comme moyen à utiliser, soit comme but à atteindre.

Le plaisir esthétique, s'il est sensible, ou lié à une représentation sensible, n'est donc pas matériel. Il est libre et désintéressé, au sens où on prend du recul par rapport à l'objet ; on contemple, on ne veut pas la chose.

2) conséquence quant à la définition de la beauté : cf. texte 2 de Kant : le beau n'a pas de signification (distinction beauté adhérente et beauté libre)

Enjeu : ce dernier aspect montre que Kant expulse de l'art, en plus des œuvres artisanales, les œuvres à visée éthique, politique, ou religieuse. On associe alors au beau la gratuité. On est loin ici de l'harmonie comme perfection mesurable !

- **Beauté et finalité sans fin**

Il veut dire que le jugement esthétique est nécessairement lié à la perception d'une relation finale. Est beau ce qui donne l'impression d'avoir été réalisé ou produit en fonction d'une intention (ou ce qui a une signification, qui est l'œuvre d'un esprit). Toutefois, il n'est pas possible de définir ou de préciser le but ou la fin visés : est beau ce qui apparaît comme le résultat incompréhensible d'un agencement de moyens, qui donne l'apparence d'être intentionnel, sans qu'il soit possible de définir ou de préciser le but ou la fin visés.

Un artiste ne pourra jamais expliquer le but clair de son œuvre, ou alors, ce n'est pas un artiste mais un artisan. Alors, en effet, l'œuvre sera due à l'utilisation de certaines techniques, etc., donc, pas de création.